

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Amiens, le 16 septembre 2021

Dossier suivi par :

Gérald BOUCHARD gerald.bouchard@ac-amiens.fr Hélène JUSTINIEN helene.justinien@ac-amiens.fr Mohammed NEJJARI mohammed.nejjari@ac-amiens.fr

Secrétariat des IA-IPR :

03.22.82.39.70 Mel : ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens 20, boulevard d'Alsace-Lorraine 80063 Amiens cedex 9 Gérald BOUCHARD, Mohammed NEJJARI IA-IPR de mathématiques Hélène JUSTINIEN IA-IPR de mathématiques faisant fonction

à Mesdames et messieurs les enseignants de mathématiques

s/c de Mesdames et messieurs les chefs des établissements publics et privés

Objet: MATHEMATIQUES - Lettre de rentrée.

Préambule commun à toutes les disciplines

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Après une année scolaire délicate à bien des égards, le collège des IA-IPR espère que vous abordez cette rentrée suffisamment ressourcés. Nous tenons tout particulièrement à vous remercier pour votre adaptation au contexte sanitaire. Votre implication a rendu possible la continuité pédagogique en garantissant un accompagnement et un enseignement de qualité.

En dépit des contraintes liées à la crise sanitaire, l'épreuve du Grand Oral a été organisée pour la première fois, avec la participation des enseignants de l'ensemble des disciplines. Nous saluons à ce titre votre investissement dans la préparation et la réussite des élèves à cette épreuve, et d'une manière générale aux différents examens.

Grâce à la dimension collective de votre engagement, vous contribuez à transmettre et à faire vivre les valeurs de la République qui sont au cœur des missions de l'Education nationale. L'odieux assassinat de Samuel Paty témoigne, s'il en est encore besoin, de l'impérieuse nécessité de défendre ces valeurs qui nous rassemblent. Former des citoyens libres et éclairés demeure le point de convergence de toutes les disciplines. Nous savons pouvoir compter sur votre constante détermination pour forger la culture civique de tous les élèves.

L'année qui vient est marquée par le renforcement du contrôle continu dans l'obtention du baccalauréat. Cet ajustement conforte ainsi la valeur de votre expertise professionnelle et le travail régulier de l'élève. (NS 28.07.2021 - Boen n°30 du 29.07.2021 https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm).

Dans ce contexte, les lycées généraux et technologiques seront conduits à rédiger un projet d'évaluation visant à garantir l'exigence, l'équité et la lisibilité du contrôle continu, tout en tenant compte des spécificités disciplinaires (https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation). Ce travail collégial contribuera à assurer le caractère national du diplôme du

baccalauréat, premier grade universitaire.

Nous serons présents tout au long de l'année auprès des équipes afin d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de ce projet d'évaluation. Nous vous assurons également de notre disponibilité pour soutenir vos initiatives pédagogiques au service de l'ambition scolaire.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire, riche de projets collectifs, vecteurs d'épanouissement pour vous et les élèves qui nous sont confiés.

Mathématiques

L'académie compte 1418 professeurs de mathématiques dont 249 dans l'enseignement privé et 13 contractuels (AC2C1), 2 MA 3C, 26 MA1, 2 MA2.

Madame Hélène JUSTINIEN rejoint l'équipe des inspecteurs comme faisant-fonction.

Madame Françoise FLICHE sera cette année encore l'Inspectrice Générale en charge de l'académie d'Amiens.

Monsieur Xavier SORBE est doyen du groupe disciplinaire de l'inspection générale.

L'équipe des professeurs chargés de mission d'aide à l'inspection comprend Emmanuelle SIFFERLIN, enseignante au lycée Hugues Capet (Senlis), Cyrille DOURIEZ, enseignant au lycée Paul Langevin (Beauvais), François DELANNOY, enseignant au collège Claude Debussy (Margny Les Compiègne), Stéphane SENLIS, enseignant au collège Du Bois l'Eau (Bernaville) et Julien MARCHÉ, enseignant au collège Colbert Quentin (Le Nouvion en Thiérache).

François DELANNOY est l'Interlocuteur Académique pour le Numérique.

Isabelle GILLARD assure la mission de coordinatrice de formation.

Nous attirons votre attention sur l'utilisation de votre messagerie académique. Celle-ci est fondamentale dans la communication des informations, notamment par le biais de la liste math. Nous vous prions d'en faire usage pour toute correspondance professionnelle.

Le <u>site académique</u> peut aussi être consulté utilement. Il rassemble de nombreuses ressources. En page d'accueil du site figurent les nouveautés.

Les stagiaires

Cette année, 51 enseignants stagiaires sont présents dans notre académie (44 dans le public et 7 dans le privé). Nous félicitons les lauréats des concours et remercions les enseignants qui ont accepté d'assurer la mission de tutorat auprès de ces nouveaux professeurs.

Nous avons aussi 6 contractuels alternants (étudiants en M1 qui assurent 6 heures d'enseignement en établissement).

Des étudiants, inscrits dans un parcours de préprofessionnalisation, sont aussi présents dans les établissements. Ce sont des assistants d'éducation en <u>préprofessionnalisation</u>: 10 stagiaires inscrits en M1, 12 en L3 et au maximum 5 en L2 (attente de recrutement).

• Les enseignements

A) Continuité pédagogique

Une page <u>Eduscol</u> rappelle quelques grands principes et présente quelques modalités permettant d'assurer au mieux une continuité pédagogique en mathématiques à l'école et au collège. Elle complète ce que les académies, les établissements ou les équipes disciplinaires ont déjà mis en place.

B) Tests de positionnement

<u>En sixième</u>: https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme

Comme chaque année, les élèves de sixième passeront des évaluations nationales en français et en mathématiques. Dans ce contexte, il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers puissent bénéficier des adaptations et moyens de compensation habituels.



Les passations seront organisées par chaque collège du 13 septembre au 1er octobre, à l'exception des départements pour lesquels la rentrée est décalée.

En préalable aux passations, afin d'aider les élèves à se familiariser avec la nature des exercices du test, des exemples sont proposés : <u>en mathématiques</u>

<u>En seconde</u>: https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap

À la rentrée 2021, tous les élèves de seconde générale et professionnelle passeront un test de positionnement en français et en mathématiques.

Les passations seront organisées par chaque lycée du 13 septembre au 1er octobre 2021, à l'exception des départements pour lesquels la rentrée est décalée.

Les tests ont été modifiés cette année pour mieux correspondre aux attentes d'entrée en 2^{nde} GT et Pro, ou en 1^{ère} année de CAP.

La mise à disposition dans les établissements des résultats individuels des élèves ainsi que des tableaux de bord pour les parties « compréhension de l'écrit » en français et « automatismes » en mathématiques répondra à une demande forte des professeurs.

Vous trouverez sur Eduscol plusieurs documents qui vous préciseront le contenu et les principes de ces tests: https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap

Accès aux exemples de tests en mathématiques, voie générale et technologique

C) Collège

Nous vous rappelons également les recommandations pour renforcer la maîtrise des fondamentaux. Pour les mathématiques cela concerne <u>l'enseignement du calcul et la résolution de problèmes</u>. Les documents de référence visent à consolider un enseignement rigoureux, explicite et progressif en français et en mathématiques durant la scolarité obligatoire.

Pour l'enseignement du calcul : un enjeu majeur pour la maîtrise des principaux éléments de mathématiques à l'école primaire. Consultez :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=128731

Pour la résolution de problèmes à l'école élémentaire :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=128735

Par ailleurs la mise en œuvre des recommandations du Plan Mathématiques se poursuit :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Fevrier/19/0/Rapport Villani Torossian 21 mesures pour en seignement des mathematiques 896190.pdf

Nous encourageons tout particulièrement la création de laboratoires de mathématiques en collège, lieux propices à la formation entre pairs et à la liaison école-collège. Actuellement trois laboratoires sont implantés en collège dans l'académie.

Pour conclure, nous attirons particulièrement votre attention sur la place du raisonnement. Pour vous guider nous vous conseillons de consulter le document ressource :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mathematiques/07/0/RA19_Lycee_GT_2_MATH_Raisonnement_Demonstration_1171070.pdf

D) Lycée

- 1) La note de service du 28 juillet 2021 précise les modalités d'évaluation des candidats au baccalauréat https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm
 - Prise en compte des moyennes annuelles des candidats.



Les 40% de la note du baccalauréat issus des enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales sont calculés à partir des résultats obtenus en classe pendant les deux années du cycle terminal, pour les candidats scolaires [...] Ces candidats font valoir leurs moyennes annuelles sur le cycle terminal, dans les enseignements concernés.

À partir de la session 2023:

En voie générale sont concernés pour les mathématiques, les élèves ayant suivi l'enseignement de spécialité et qui ne le poursuivent pas en terminale : la note à laquelle est affectée le coefficient 8 est la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles de l'élève pour la classe de première.

En voie technologique, la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles de l'élève est affectée, en mathématiques, d'un coefficient 3 pour la classe de première et d'un coefficient 3 pour la classe de terminale (soit un coefficient 6 pour chacun de ces enseignements sur le cycle terminal).

La note de service précise les mesures transitoires pour la session 2022.

Projet d'évaluation

Les notes retenues pour le baccalauréat dans les enseignements obligatoires ne donnant pas lieu à une épreuve terminale sont les moyennes annuelles du candidat, qui rassemblent l'ensemble des résultats chiffrés obtenus par l'élève au fil de son parcours scolaire pendant les deux années du cycle terminal dans les enseignements concernés. La valeur certificative ainsi conférée à ces moyennes implique que l'équipe pédagogique conduise au préalable une réflexion au sein de chaque établissement, avec l'appui des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux référents, afin de définir un projet d'évaluation. (Voir annexe 1)

- 2) Adaptations d'épreuves du baccalauréat : sont concernées la spécialité mathématiques en voie générale, NSI, la spécialité en STL et STI2D. L'annexe 2, détaille ces adaptations.
- 3) Voie professionnelle

Arrêté du 15/7/21 sur les programmes de mathématiques et de physique-chimie de <u>brevet professionnel</u>.

4) Classes préparatoires TSI, TPC, TB

Arrêtés du 9/7/21 sur les nouveaux programmes de TSI, TPC et TB.

- 5) Concernant les BTS vous pourrez vous référer à la lettre de l'inspection générale qui vous sera communiquée dès qu'elle sera disponible à l'aide de la liste de diffusion et du site académique.
- Les formations

Le plan académique de formations est consultable à l'adresse :

https://www.ac-amiens.fr/paf/

Les inscriptions se font sur GAIA à l'adresse :

https://gaia.phm.education.gouv.fr/gaia/gaami/prive/listeentites (Identifiant et mot de passe de la messagerie académique)

La date limite pour les inscriptions est le 18 septembre.

Nous remercions tous les personnels qui s'engagent dans l'ensemble de ces dispositifs et qui, par leur investissement et leur enthousiasme permettent d'enrichir notre réflexion et nos pratiques.

• Les ressources



Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver l'actualité nationale concernant les mathématiques sur le portail math :

http://eduscol.education.fr/maths/

▶ Les résultats au DNB

Moyenne: 9,67 (22330 copies) et écart-type 4,93.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire et vous remercions de l'engagement que vous témoignez pour la réussite de nos élèves. Nous souhaitons plus particulièrement la bienvenue aux nouveaux collègues qui rejoignent notre académie et en particulier aux professeurs stagiaires qui débutent en Picardie une carrière d'enseignant de mathématiques.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner tout au long de cette nouvelle année scolaire.

Les IA-IPR de mathématiques,

G. BOUCHARD

JSTINIEN M.

<u>P.J.</u>:

Annexe 1: Projet d'évaluation

Annexe 2: Adaptation d'épreuves

